

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 08/10/2021, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIÉ Serge, adjoints
MM. PASQUET Pascal, PIOCHE Thierry, Mmes PUYBERTIER Géraldine, SIMON Nathalie, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. DEVAUX Fabrice

ABSENTE : Mme DOUARD-LOUBOUTIN Maryline

Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 17 septembre 2021. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERSONNEL DU 30/09/2021

La commission a pris connaissance du tableau des effectifs et devra étudier les perspectives pour les années à venir puisqu'un agent va passer à temps partiel au 1^{er} janvier 2022 et trois agents vont faire valoir leur droit à la retraite d'ici 3 ans.

1- Mise en place de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires. Celles-ci seront attribuées dans le cadre de la réalisation effective de travaux supplémentaires demandés par l'autorité territoriale.

2- Organisation du temps partiel

Le Maire informe le Conseil que conformément à l'article 60 de la loi du 26 janvier 1984, les modalités d'exercice du travail à temps partiel sont fixées par l'organe délibérant. Ainsi après avoir délibéré, les membres du Conseil municipal ont décidé d'abroger la délibération n°74-08 du 26/09/2008 et d'adopter les modalités d'application du temps partiel telles que prévues dans la délibération.

III- DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHATRE

M. DAUGERON étant devenu membre de droit du Syndicat mixte du pays de La Châtre, suite à son élection en tant que Conseiller départemental, il convient de désigner un nouveau délégué et son suppléant pour représenter la commune. Alexis BOURY et serge DESIRE sont désignés.

IV- COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 04/10/2021

Lors de la commission finances ont été évoquées des pistes pour réduire les dépenses de fonctionnement. Les différentes commissions travailleront notamment sur la gestion de la masse salariale et la renégociation de contrats (assurances, prêts...). Une nouvelle commission est programmée le 8 novembre 2021.

V- COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 11/10/2021

Les membres de la commission se sont rendus sur le site de la station d'épuration. Il a été constaté que suite aux travaux, il est nécessaire de refaire la voirie d'accès à la station. L'entreprise titulaire du marché acceptant d'en financer une partie à sa charge, la commission propose au Conseil municipal que la commune prenne le reste à charge et valide le devis d'ATRS de 10 090,00 € HT.

VI- DEMANDE DE SUBVENTION

- **Les Voix sévéroises**

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 1 981,72 € à l'association les voix sévéroises pour les 26 élèves qui fréquentent l'école de musique. Cette subvention conditionne les subventions départementale et régionale.

- **Musique et théâtre au pays pour le Domaine de l'acteur**

Le Domaine de l'acteur créé et conduit par Jean-Paul ZENNACKER propose de présenter un texte Jean Moulin intitulé « Le Choix », en 2022, à Sainte-Sévère sur Indre. Cette représentation avait été programmée en 2020 mais n'avait pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

Le budget de cette manifestation s'élève à 3 500 € et peut être financé en partie par le dispositif régional et départemental « Musique et Théâtre au Pays ».

Pour cela, le Conseil municipal accepte à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 3 000 € dans le cadre du dispositif Musique et Théâtre au Pays.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une nouvelle association dénommée Festival d'acteurs – Indre en Berry présidée par M. Zennacker dispose de son siège social à la mairie de Sainte-Sévère.

VII- PETITES VILLES DE DEMAIN : RECRUTEMENT DU CHEF DE PROJET ET ETUDE OPAH-RU

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère a lancé le recrutement du chef de projet de l'opération « Petites Villes de Demain ». Il s'agit d'un poste financé à 75% par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) avec un maximum de 55 000 €. Le reliquat sera financé à part égale (50%) par les Communes de Sainte-Sévère et La Châtre.

En parallèle la Ville de La Châtre lance la consultation pour le recrutement d'un cabinet pour réaliser l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU (Rénovation Urbaine) sur les communes de La Châtre et Sainte-Sévère. Cette étude sera financée à 50% HT par l'Etat. Le reliquat sera financé entre les Communes de Sainte-Sévère et La Châtre suivant une répartition à définir qui sera ensuite votée par le Conseil Municipal.

Le Conseil municipal accepte de constituer un groupement de commande avec la ville de La Châtre pour réaliser l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

VIII- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- Petites Cités de Caractère

La commission d'homologation donnera son verdict le 17 décembre prochain suite à la visite du 28 septembre dernier.

2- Boîte à livres

Le Conseil municipal souhaite installer une boîte à livres dans la commune.

3- Opération Good Planet - Une factrice de Sainte-Sévère dans le Monde

Le Monde souhaitait illustrer le partenariat avec Yann Arthus-Bertrand à Ste-Sévère pour un article à paraître le samedi 23 octobre dans la rubrique « La France Buissonnière ». Une factrice de Ste-Sévère a été suivie par le journaliste pendant sa tournée de distribution, deux clients ont reçu le journaliste qu'elle a photographiés pour l'opération GoodPlanet. La factrice a été interviewée par le journaliste Frédéric Potet.

4- Installation d'un cabinet dentaire à la Maison médicale Marc Durand

Le Docteur REBMANN est installé dans la maison médicale depuis le 5 octobre dernier.

Parole aux adjoints

M. Serge DESIRE souhaite revenir sur le fauchage dans les hameaux. Il a conscience que ces travaux ont pris du retard et regrette cette situation.

AGENDA :

16/10/2021-20h : Conférence organisée par Re-Source

18/10/2021-20h : Commission économie – mairie

20/10/2021-8h30 : Curage des fosses

22/10/2021-9h15 : Réunion bibliothèque

23/10/2021-20h : Conférence organisée par les Amis de la Tour

Du 25 au 29/10/2021 : Accueil de loisirs

25/10/2021-14h : Réunion du Tambour de Ville – mairie

27/10/2021-20h : Commission associations, école et périscolaire – mairie

28/10/2021-15h : Projection maison de Jour de Fête – salle des fêtes

29/10/2021-19h : Réunion avec les riverains de la rue du Dos d'Âne – salle des fêtes

06/11/2021-10h : Réunion du groupe Château – mairie

06/11/2021 : Bourse aux vêtements Familles Rurales

08/11/2021-19h30 : Commission finances – mairie

09/11/2021-15h à 19h : Don du sang à la salle des fêtes

09/11/2021 : Conseil d'école

19/11/2021-20h : Conseil municipal

17/12/2021-20h : Conseil municipal

07/01/2022 : Cérémonie des vœux

Fin de séance : 23h

Le Maire,
François DAUGERON

